

Jumelage léger Estonie

Sécurité ferroviaire 2007

La France a remporté un jumelage léger avec l'Estonie destiné à augmenter la sécurité dans le secteur des transports ferroviaires estoniens et accroître la conformité avec l'acquis communautaire. Le but de ce projet est d'assister l'Inspection des chemins de fer estoniens dans la mise en place des certificats de sécurité.

Les actions programmées sont réparties en trois principales activités :

- élaboration de procédures d'émission de certificats de sécurité,
- évaluation de la structure organisationnelle de l'Inspection des chemins de fer estoniens,
- formation des équipes de l'Inspection des chemins de fer estoniens.

Ce projet, d'un budget de 90 000 € a démarré en avril 2007 et s'est achevé en novembre 2007.

12 experts français ont effectué une trentaine de missions en Estonie.

Le chef de projet Guy Benattar a assuré la coordination des différentes activités garantit le bon déroulement du jumelage et la collaboration entre tous les partenaires.

La gestion administrative et financière du projet a été confiée à l'Isted en tant qu'organisme mandaté par la Commission européenne.